

CSE
LE COMPTE RENDU
FORCE OUVRIERE DU CSE
23 & 24 mai 19



l'info
réseau.3

Ce jeudi 23 et vendredi 24 avril a eu lieu le comité social et économique à Paris. Voici tout d'abord, la déclaration préalable de Force Ouvrière par Bruno DEMANGE, délégué syndical du réseau France 3 :

DECLARATION « Une grille de rentrée PREALABLE qui pose question

Dans ce CSE de mai, 2 questions de contenu à l'ordre du jour : **le devenir du Soir 3 et les matinales communes avec France Bleu.**

Concernant le Soir 3, nous mesurons tout d'abord l'émoi suscité par ce projet de transfert de France 3 vers Franceinfo. Certes, personne n'est contre le développement de notre nouvelle chaîne d'info continue, et la mise à l'antenne d'un rendez-vous de qualité, destiné à mieux satisfaire le public identifié à cette heure-ci. Mais pourquoi cela doit-il se faire forcément au détriment du journal du soir de France 3, bien installé dans sa tranche depuis plus de 40 ans, et bien suivi par plus de 500.000 téléspectateurs en moyenne ? Car nous le savons, quelle que soit la qualité du futur projet, il est peu probable que la grande majorité des téléspectateurs du Soir 3 aujourd'hui suive le mouvement sur le canal 27. Par rapport aux publics touchés, l'information ne sera donc pas « renforcée » le soir mais « diminuée ».

Toutefois, dans cette instance, ce qui nous intéresse est surtout l'impact du projet sur le réseau régional. Et là aussi, il y a des choses à dire !

En premier lieu, l'arrêt de la diffusion de la bobine constitue à notre avis une perte évidente pour le public : en l'occurrence celle de ce rendez-vous quotidien permettant aux téléspectateurs qui rentrent tard (et notamment les fameuses CSP+) de pouvoir trouver à la télé l'essentiel de ce qui a fait l'actualité de la journée dans leur région. Si la bobine disparaît, c'est bien cette offre qui disparaît ! Alors oui, il sera toujours possible de trouver ces infos ailleurs...sur internet par exemple. Certes...mais là encore, le désir de bien faire des personnels passe par des expositions multiples, et le souhait de satisfaire son public. Ne plus proposer cette offre dans cette case signifie inévitablement dégrader notre offre, quelle que soit la qualité de ce qui sera proposée à la place.

Alors, oui, on nous dit aussi que ce sera sans impact sur l'organisation du travail, au motif que les vacations ne sont pas dédiées. Et que c'est donc du temps qui sera récupéré pour l'ensemble des productions des antennes régionales. De cela, nous n'en doutons pas...car nous savons que de nouvelles cases vont être proposées, notamment à 11h50 et à 18h50.

Certes, il va y avoir du travail...mais ces nouvelles cases ne permettront pas de toucher des publics qui ne peuvent pas avoir accès à la télévision régionale plus tôt. Il est donc logique que Force Ouvrière, tout comme l'ensemble des syndicats, soit défavorable à ce projet (tant au plan national qu'à celui des décrochages locaux).

L'autre sujet, c'est évidemment les matinales communes avec France Bleu. L'histoire n'est pas nouvelle : en l'état, les 2 captations de Toulouse et Nice ne sont pas de la télévision. Certes, ce contenu peut avoir un certain intérêt, mais FO revendique une meilleure adaptation aux normes de notre chaîne. Nous demandons également que les personnels France TV soient réellement associés à l'offre : s'il s'agit d'une matinale COMMUNE, alors la "patte" de France 3 doit pouvoir se voir à l'antenne ! Tout cela, nous l'avons déjà évoqué, concernant les 2 expérimentations à Toulouse et Nice. Depuis, le choix a été fait de ne plus intervenir avec nos éditeurs visuels et de laisser Radio France gérer seul cette tranche.

Alors, oui, avec cette nouvelle organisation, nous ne porterions plus la responsabilité des défaillances qu'il pourrait y avoir dans la mise en image...mais au final, quand le téléspectateur nous regarde, c'est France 3 que les téléspectateurs identifient. Et donc, si ce n'est au final que l'équivalent d'un visuel sur internet d'une simple émission de radio, cela pose souci... Bon nombre de salariés le disent...mais c'est aussi le ressenti de personnels au sein de l'encadrement de proximité. Est-ce que ces impressions arrivent jusqu'à la direction ? Pas sûr !!

Il y a donc un vrai problème avec ce projet. Il n'est pas engagé comme il devrait, et risque de ne pas mettre notre chaîne en valeur. Il devrait par ailleurs coûter la bagatelle de 9 millions d'euros payés par France TV. Les choses sont-elles figées, ou le débat peut-il encore servir à quelque chose ? »

SOMMAIRE

[1/ ACCORD-CADRE SUR LE DEPLOIEMENT DU PROJET D'ENTREPRISE](#)

[2/ PRESENTATION DES GRILLES D'ETE 2019](#)

[3/ PRESENTATION DE L'OFFRE D'INFORMATION REGIONALE DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2019](#)

[4/ PROJET DE GENERALISATION DES MATINALES FRANCE BLEU/FRANCE 3](#)

[5/ DEMANDE DE DEROGATION DU TEMPS DE TRAVAIL RELATIVE A L'OPERATION TOUR DE FRANCE 2019](#)

[6/ FORMULAIRES DE SATISFACTION ET D'OUTIL D'AIDE A LA PLANIFICATION AU SEIN DE LA DIRECTION DES MOYENS DE FABRICATION](#)

[7/ PROJET D'INTEGRATION ET D'ACCUEIL DES PERSONNELS DE FRANCE BLEU ARMORIQUE AU SEIN DES LOCAUX DE FRANCE 3 BRETAGNE A RENNES](#)

[8/ REPONSES DE LA DIRECTION SUITE A L'AVIS DU CSE RELATIF AUX CONSEQUENCES DU DEPLOIEMENT D'IMEDIA 2 A BREST : EVOLUTION ORGANISATION DE TRAVAIL](#)

[9/ PRESENTATION DU DISPOSITIF RGDP A FTV ET SUR LE RESEAU REGIONAL FRANCE 3](#)

[10/ PRESENTATION DES AUDIENCES NUMERIQUES POUR L'ANNEE 2018 ET LE 1er TRIMESTRE 2019](#)

[11/ VIE DU CSE](#)

[12/ CI-ORTE](#)

1/ ACCORD-CADRE SUR LE DEPLOIEMENT DU PROJET D'ENTREPRISE

Les élus sont revenus tout d'abord sur l'accord signé le 9 mai dernier, permettant les départs volontaires dans les conditions des articles 1237-19 et suivants (c'est-à-dire la Rupture Conventionnelle Collective). L'accord, soumis à la validation de la DIRECCTE pour le volet « départs volontaires » a été adressée le 16 mai à l'administration, et a été validé le 24 mai. **FO pose la question** : *comment ça va se passer, notamment dans les antennes où les candidats au départ sont importants* ? Nous savons que cette proportion atteint 28% des effectifs dans certaines. La direction précise que si besoin, il sera fait appel à des CDD. Elle ajoute qu'il existe aussi les négociations parallèles sur l'évolution des pratiques professionnelles. Autre précision : il s'agit d'un accord « cadre », ce qui suppose que pour les réorganisations nécessaires, d'autres négociations seront engagées, pour « coller » à la réalité du terrain.

2/ PRESENTATION DES GRILLES D'ETE 2019

La direction a officialisé le calendrier des passages à la grille d'été. Plusieurs dates :

- A l'issue du week-end des 22/23 juin pour les rendez-vous du week-end
- A l'issue du lundi 24 juin pour le « **documentaire du lundi** »
- A l'issue du vendredi 28 juin pour les matinales France Bleu à Toulouse et Nice
- A l'issue du vendredi 5 juillet pour les matinales « **ensemble c'est mieux** »

Durant la grille d'été, des émissions en langue régionale sont programmées : le samedi à 10h20 pour la Bretagne, et le dimanche vers 10h45 en Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes et Côte d'Azur. D'autres émissions produites par le réseau régional et diffusées nationalement sont prévues : « **on a la solution !** » les samedis et dimanches vers 11h15, et « **les nouveaux nomades** » les samedis et dimanches vers 12h55. D'autre part, des émissions spéciales, produites par les antennes régionales et diffusées nationalement, concernant 2 évènements : le festival d'Avignon, et le Mondial Air Ballons. Enfin, 2 PAE sont annoncées : le festival « **Metz Constellations le 23 juin** », « **Marseillaise à Pétanque** » avec 45 mn tous les après-midi du 7 au 11 juillet (+ la retransmission de la finale en différé).

Les dates de reprises pour la grille de rentrée sont les suivantes :

- Le lundi 2 septembre pour les matinales France Bleu, les matinales « **ensemble c'est mieux** » et les « **documentaires du lundi** »
- Et le samedi 14 septembre pour les rendez-vous du week-end

3/ PRESENTATION DE L'OFFRE D'INFORMATION REGIONALE DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2019

Toutes les éditions des locales sont maintenues et seront diffusées à partir de 18h50. Quand une actualité survient sur le territoire d'une locale, elle sera traitée tout d'abord dans la locale, et pourra être traitée sous une forme différente dans le journal régional qui suit. Le directeur de l'info régionale précise que les projets sont portés par les directions régionales elles-mêmes. Principales priorités : proximité et numérique ! Un débat s'instaure au sujet de la définition de la proximité.

Ce n'est pas ce qui se passe au pied de son immeuble, mais bien une proximité thématique, « concernante pour tout un chacun ». Globalement, qu'il s'agisse de tendre vers le décryptage, ou vers les nouvelles écritures, tout est en réflexion : « le champ des possibles est ouvert ! ». L'idée est en tous cas de réussir à sortir du format « lancement / sujet / lancement / sujet ».

Concernant la fenêtre régionale du Soir 3, il nous est dit que la décision n'émane pas du réseau France 3.

Quant à l'organisation du numérique, les plages de travail vont être élargies, entre 7h et 21h. Ça ne veut pas dire que toutes les équipes web vont travailler tous les jours entre 7 et 21h : cela va dépendre des habitudes dans chaque rédaction. On sait par exemple que les journées de nos internautes ont tendance à débiter plus tôt en zones rurales, et à terminer plus tard en zones urbaines. Autre exemple : on peut aussi utiliser les fonctions de programmation pour un papier à 21h, sans que ce soit lié à une présence physique à la station.

4/ PROJET DE GENERALISATION DES MATINALES FRANCE BLEU/FRANCE 3

Germain Dagognet, responsable du projet, a exposé les nouveaux éléments. Il a donc été décidé par les deux présidentes de Radio France et de France TV que les 44 programmes de France Bleu seraient déployés à horizon 2022. Avec un rythme adapté : deux antennes dès septembre/octobre (Lille et Guéret), puis huit autres pour la fin 2019. FO déplore d'avoir découvert par la presse cette nouvelle étape du projet. Nous déplorons aussi ce concept de « radio filmée » tel qu'il se présente. La direction répond à cela qu'elle croit à ce projet, que des concurrents s'y mettent aussi, et qu'un communiqué a été adressé par les deux présidentes aux salariés, avant que la presse reprenne ce communiqué. « Le montage sera une co-production, comparable à toute autre co-production » ajoute Olivier Montels. Dans les faits, l'essentiel de la production sera payée par Radio France et refacturée à France TV. Le tout pour un montant de l'ordre de 9 millions d'euros (pour l'ensemble des 44 programmes). Parallèlement, notre entreprise fournira des éléments à Radio France...notamment via les équipes de documentalistes. Autre commentaire : « la proximité est un excellent moyen de lutter contre Netflix, qui ne viendra jamais à ce niveau de proximité ». Ce projet remet également sur la table la « nécessité névralgique » d'imposer aux FAI de fournir le programme de proximité adéquat sur le canal 3 : « la vraie proximité ne fonctionne que si elle est accessible ».

Par ailleurs, les élus ont dénoncé le fait que ce projet d'ampleur, généralisant les 44 matinales de France Bleu, ait été engagé sans que le bilan de l'expérimentation ait été effectué, et sans passer par la voie de l'info/consultation au sein du CSE. **Ils ont adopté une motion en ce sens. [ICI](#)**

5/ DEMANDE DE DEROGATION DU TEMPS DE TRAVAIL RELATIVE A L'OPERATION TOUR DE FRANCE 2019

Les élus ont émis un avis favorable concernant la demande de dérogation du temps de travail pour le tour de France sous réserve du respect du planning prévisionnel et de la prise en compte des remarques énoncées en séance. La direction devra également revenir vers les élus à la fin de l'été avec un compte rendu précis sur les chiffres correspondant au « planning réalisé ».

6/ FORMULAIRES DE SATISFACTION ET D'OUTIL D'AIDE A LA PLANIFICATION AU SEIN DE LA DIRECTION DES MOYENS DE FABRICATION

3 outils vont être mis en place :

- 1 permettant de suivre la disponibilité des intermittents et des cdd. Les intermittents seraient amenés à s'inscrire sur une plateforme collaborative qui facilitera leur planification en permettant des échanges pour valider leurs contrats. L'outil simplifiera le travail des planificateurs. [ICI](#).
- 1 permettant d'identifier les compétences au sens RH du terme mais aussi selon l'expérience du collaborateur : il permettra un recueil d'information afin d'identifier un potentiel dont on dispose pour pouvoir réaliser telle ou telle mission (en adéquation avec ce savoir-faire)
- 1 permettant d'établir et gérer un formulaire de suivi de la « satisfaction client » concernant les prestations d'une équipe (pour comprendre par exemple pourquoi telle collaboration s'est mal passée) : 2 personnes spécifiques sont investies sur cette mission ;

7/ PROJET D'INTEGRATION ET D'ACCUEIL DES PERSONNELS DE FRANCE BLEU ARMORIQUE AU SEIN DES LOCAUX DE FRANCE 3 BRETAGNE A RENNES

5

D'importants mouvements sont envisagés sur les différents étages du bâtiment de France 3 Bretagne, au centre de Rennes. Le détail a été présenté aux élus. La 1ère étape a été l'arrivée de la délégation régionale de l'INA en mars 2018. Radio France s'installera au rez-de chaussée. Ces mouvements se dérouleront en 7 phases, pour un achèvement prévu pour septembre 2020.

Les élus approuvent cette notion d'accueil d'autres médias du service public, alors que 2 étages sont inoccupés, mais notent que l'opération va s'avérer complexe, dans un contexte délicat et ne sera pas sans impact pour les salariés. Il semble donc nécessaire d'évaluer les risques et les contraintes d'un tel projet, et ont donc demandé le recours d'un expert pour cette mission. Ils ont adopté une résolution à l'unanimité.

 Résolution expertise projet aménagement France 3 Bretagne, [en cliquant ICI](#)

8/ REPONSES DE LA DIRECTION SUITE A L'AVIS DU CSE RELATIF AUX CONSEQUENCES DU DEPLOIEMENT D'IMEDIA 2 A BREST : EVOLUTION ORGANISATION DE TRAVAIL

Les élus sont revenus sur l'expertise sur les charges de travail, dont le diagnostic n'est pas partagé par la direction. Suite aux débats, la direction a annoncé de ne pas présenter ses réponses lors de cette instance.

9/ PRESENTATION DU DISPOSITIF RGDP A FTV ET SUR LE RESEAU REGIONAL FRANCE 3

Depuis le 25 mai 2018, de nouvelles dispositions règlementent le droit des personnes lorsque leurs données personnelles sont collectées. Toute personne qui transmet des données doit pouvoir savoir :

- Pourquoi ces données sont collectées
- Qui va y avoir accès
- Combien de temps elles vont être conservées
- Et qu'elle dispose d'un droit d'accès et de rectification (et qui il est possible de contacter pour cela)

Bertrand Scirpo, délégué à la protection des données personnelles pour France TV est venu présenter le travail engagé au sein de l'entreprise. Des référents « données personnelles » ont été désignés dans différentes directions telles les finances ou l'IMG. Il ne s'agit évidemment pas d'une tâche à temps plein, mais constitue une « porte d'entrée », par rapport à une bonne prise en compte de ce sujet. A ce stade, une référente est choisie au niveau du réseau régional : Marie-Laurence Ferracci. Il n'y en n'a pas encore au niveau des antennes elles-mêmes.

Un guide pratique a été établi, ainsi que des fiches inventaires, permettant de décortiquer les différentes questions à se poser pour adopter une bonne démarche RGPD. Une sensibilisation via e-learning va être engagée à l'attention de l'ensemble des collaborateurs, et une journée de formation sera proposée aux référents.

10/ PRESENTATION DES AUDIENCES NUMERIQUES POUR L'ANNEE 2018 ET LE 1er TRIMESTRE 2019

Plus de 40% de progression en 1 an a été constatée. L'actualité des gilets jaunes a bien évidemment contribué à ce résultat. En moyenne, 1 million de visiteurs sont comptabilisés chaque jour. Le réseau France 3 contribue à hauteur de 23% de l'audience globale. 90% de l'audience se fait sur les contenus « info ». Seuls 3% de nos visiteurs passent par la home page pour arriver à nos contenus. C'est le contenu lui-même et le référencement qui sont le meilleur moyen pour trouver notre lectorat. 45% des internautes arrivent grâce aux moteurs de recherche, et 26,3% grâce aux réseaux sociaux.

L'étude présentée salue l'excellente performance de l'équipe des Hauts de France, qui continue à « faire la course en tête », côté fréquentation, avec plus de 60 millions de visiteurs en 2018.

11/ VIE DU CSE

Les élus ont pris connaissance des restitutions des travaux de deux commissions :

- une sur les activités sociales et culturelles les 9 et 10 mai (**voyez le compte rendu en cliquant [ICI](#)**)
- une commission des marchés le 15 mai, pour déterminer le fournisseur des futurs chèques "Culture" (**voyez le compte rendu en cliquant [ICI](#)**)

Par ailleurs, un nouveau membre a été désigné au sein de la commission "activités sociales et culturelles" de France 3 Alpes : Laurent Marion, remplace Philippe Conte, démissionnaire.

12/ CI-ORTF

Enfin, pour clôturer ce CSE, un point a été effectué pour résumer la dernière réunion plénière du CI-ORTF, tenue ce mardi 21 mai. Celle-ci avait principalement pour but de renouveler les membres du bureau, alors que plusieurs d'entre-eux n'étaient plus élus. Ce nouveau bureau est donc désormais composé de 2 élus CGT (Claudine Gilbert et Laurent Debruyne) et de 2 élus FO (François Ormain et Bernadette Balland).

Quant aux autres sujets qui devaient être traités lors de cette réunion plénière du CI ORTF, ils ont tous été reportés à la prochaine réunion (le 20 juin prochain) afin de permettre aux élus du nouveau bureau de pouvoir prendre connaissance des différents dossiers.

Prochain CSE • 3 à Marseille : 27 et 28 juin

Vos élus FO au CSE

Éric Vial (Alsace) - Gregory Hen (Provence + Vendargues) - Laurence Romet (Picardie) - Véronique Chazaud (Paris Île de France) - François Ormain (Basse Normandie) - Claire Lebret (Auvergne) - Bruno Demange (Lorraine) - Fiona Gruau (Pays de Loire) - Henri Weiken (Alsace)

Représentante syndicale FO au CSE : [Roya Moradpour](#)